

*Question présentée par la députée :*  
*M<sup>me</sup> Isabelle Pasquier*

*Date de dépôt : 22 novembre 2018*

## **Question écrite urgente**

**Les snacks proposés dans les écoles répondent-ils aux recommandations en matière d'alimentation saine ?**

Une récente enquête publiée par la Fédération romande des consommateurs met en évidence un décalage clair entre les messages favorisant une alimentation saine pour prévenir le surpoids et les produits proposés en libre-service dans les écoles. Des automates proposent à tout moment chocolats, snacks et sodas, des aliments très riches en sucres et en graisses, mais pauvres nutritionnellement.

En Suisse, 20% des enfants sont en excès de poids. La responsable du programme Contre poids des HUG dénonce régulièrement et avec conviction de tels aliments. Les mettre évidence dans les établissements scolaires brouille ce message de prévention.

L'article de la FRC salue le fait que les automates sont interdits à Genève dans le secondaire I et indique que le canton a pris des mesures pour contrôler leur emplacement et contenu dans le secondaire II. Toutefois, lors de son enquête sur le terrain, elle a montré que l'offre proposée reste problématique.

Mes questions sont les suivantes :

- *Est-ce que le règlement à l'intention des établissements scolaires du secondaire II prend en compte la valeur nutritionnelle des aliments et boissons proposés en libre-service ?*
- *Comment ce règlement est-il diffusé auprès des personnes responsables dans les établissements scolaires ?*
- *Son application est-elle contrôlée ?*

- *La possibilité de proposer des fruits GRTA, comme cela se fait en Valais notamment avec des pommes proposées en libre-service à 50 centimes, a-t-elle été étudiée ?*

Je remercie le Conseil d'Etat par avance pour sa réponse.